



LYCÉE ALEXANDRE DUMAS

Lycée Français de l'Étranger en République d'Haïti



Rue Marcadieu, Bourdon,
B.P. 2213 PORT-AU-PRINCE

TEL : (509) 29 40 61 42 / 29 40 61 43 / 29 40 61 48

Cour elec. secretariatdumas@gmail.com

Web : <http://www.lyceefrancaishaiti.org/>

135/LAD/2017-2018/FF

Port-au-Prince, le 29 novembre 2017

COMPTE RENDU du Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté – CESC DU 28 NOVEMBRE 2017

Étaient présents :

- M. Fachan, Proviseur
- M. Bogeat, Directeur du Primaire
- Mme Gilbert, CPE, Adjointe au chef d'établissement
- Mme Dje Komenan, enseignante Primaire
- M. Michel, enseignant Secondaire
- Mme Abraham, médecin
- Mme Déjean, infirmière
- Mme Desplan, Parent d'élève
- Mme Pierre, Parent d'élève
- Mme Santos Leblanc, Parent d'élève

Ordre du jour

1. **La campagne "Le respect, ça change l'Ecole"**
2. **Sensibilisation aux gestes qui sauvent et formation aux premiers secours**
3. **Enseignement de la natation**
4. **Questions diverses**

1)

- Mme PIERRE Marie fait le bilan des activités de la commission santé de l'APE réunie l'an passé.

- M. le Proviseur explique que le CESC sera désormais l'instance la mieux à même de traiter les questions relatives à la santé et à la citoyenneté. Les questions relatives aux violences et au harcèlement seront traitées plus spécifiquement par la Commission Educative.

- Mme la CPE présente la campagne "Le respect , ça change l'Ecole". Elle souhaite que les enseignants, au sein de leurs cours, intègrent la notion de respect tel que cela est préconisé dans le **"socle commun de connaissances, de compétences et de culture" (Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen)**, ce que tout élève doit savoir à la fin de la scolarité obligatoire.

- Lors du prochain Conseil Pédagogique les enseignants seront invités, à faire partager, à faire adhérer les élèves aux valeurs de la République française et au concept de citoyenneté.

- Le Directeur du Primaire rappelle que l'apprentissage du "vivre ensemble" est à l'œuvre dans les pratiques de classe.

Un **PLAN D'AMELIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE** est établi par le Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté - CESC. Ce plan vient en renforcement de l'enseignement moral et civique et de pratiques pédagogiques spécifiques déployées pour améliorer de manière continue le climat scolaire.

Primaire : 2 propositions renforcent le travail de prévention.

- Projections de vidéos qui introduisent la notion de respect au cycle 1
- "Débats philosophiques" au cycle 2 sur les notions de respect et de citoyenneté

Secondaire : 3 propositions renforcent le travail de prévention.

- En classe de 6ème, intervention de la psychologue scolaire et de la CPE sur le langage et le respect, intitulée "**Le Poids des Mots**".

- En classe de 5ème et de 4ème, "**Prévention des conduites sexistes**" effectuée par un intervenant extérieur à définir.

En classe de 3ème, intervention de la psychologue scolaire et/ou d'un intervenant extérieur à définir sur le respect des différences "**Tous Pareils, Tous Différents**".

2)

Pour sensibiliser les élèves à **l'apprentissage des gestes de premiers secours**, la période de la scolarité au collège représente un moment privilégié. Cet apprentissage vise à développer le sentiment d'empathie chez les jeunes gens ce qui participe indirectement à l'amélioration du climat scolaire. **Une sensibilisation de tous les élèves en classe de troisième doit être généralisée** et 100 % des élèves devront avoir reçu soit une formation au PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) soit une sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Le CESC recherche un organisme en mesure de délivrer le PSC1.

3)

Le "**savoir-nager**" est une priorité nationale de l'enseignement français. L'enseignement de la natation contribue à la formation de la personne.

Les tarifs actuels de la piscine sont prohibitifs et ne permettent pas de mener une action de grande ampleur sur l'ensemble des élèves. Des solutions provisoires sont à l'étude (piscine des Lauriers) mais à terme, il faudra sans doute envisager la construction d'une piscine au sein de l'établissement.

4)

En question diverse, a été évoqué le cas des familles qui n'acceptent pas que leur enfant soit véhiculé en cas d'urgence à l'hôpital "Canapé Vert".

Une réflexion plus générale est en cours afin de s'assurer de la meilleure prise en charge des élèves accidentés.

Le Proviseur,

François FACHAN

